

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 22 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 22 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Maryline LUCAS, à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 14 septembre 2026 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 22 et 5 procurations
- Votants : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne – PILNIAK Alain – TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - DELCAMBRE Chantal - CANIVET Bertrand – **Adjoint**s ; Messieurs et Mesdames CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre - PLANCKE Dorothee - LAMBERT Gaston - KHELIFA Armelle – ANSART Dominique – WILLERVAL Aurore - FIEVEZ Geoffrey – EZAHOUID Mohamed (Arrivée au 5^{ème} point à l'ordre du jour) – COPIN Michaël – DUEZ Ivoa - DEVRED Sylvain – DUCATILLION Béatrice - DOISY Bernard - SAENEN Romuald – BLANCHARD Perrine ; Conseillers

Absents ayant donné procuration

Madame Claudine FERMEN à Madame Armelle KHELIFA
Monsieur Bernard POLOWCZYK à Monsieur Alain PILNIAK
Monsieur Laurent MORAWIEC à Madame Béatrice DUCATILLON
Madame Laura KOWALCZYK à Monsieur Sylvain DEVRED

Absents : /

Secrétaire de séance : Monsieur Geoffrey FIEVEZ

**DECISION DU MAIRE EN MATIERE DE DROIT DE
PREEMPTION URBAIN**

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en matière de droit de préemption urbain selon le tableau joint en annexe.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,
Geoffrey FIEVEZ

